Les relations entre les services de la protection et de l'aide à la jeunesse et les femmes

Les dysfonctionnements institutionnels au détriment des femmes

Depuis plusieurs mois, Vie Féminine s'est saisie de la question des relations que les femmes entretiennent avec les services de la protection et de l'aide à la jeunesse (SAJ/SPJ). Ou plutôt les relations que les services entretiennent avec les femmes. En effet, Vie Féminine a été interpellée autant par des femmes du réseau que par des collectifs organisés autour de ces questions.

Les difficultés rencontrées par les femmes par rapport aux services de la protection et de l'aide à la jeunesse reviennent régulièrement dans le cadre du travail mené par notre mouvement, notamment concernant les violences conjugales et intrafamiliales, le non-paiement des pensions alimentaires, ou encore la précarité économique.

Vie Féminine a ainsi été interpellée sur les questions spécifiques de la non-prise en compte des vécus particuliers des mamans (remise en cause de la parole, infantilisation, stigmatisation), la méconnaissance du mécanisme des violences faites aux femmes, voire le déni de ces violences de la part de ces institutions.

Ces problèmes se sont exacerbés durant le confinement. De nombreux témoignages nous sont ainsi parvenus sur la question spécifique du placement et des conflits récurrents entre les mères et les institutions SPJ et SAJ. Dans ce contexte de confinement, une rencontre a par ailleurs été organisée par un groupe de mamans concernées avec le Délégué aux Droits de l'Enfant, Bernard De Vos. Rencontre à laquelle Vie Féminine était associée.

C'est pourquoi il nous a semblé primordial d'entamer un travail, afin de mieux connaître la politique, le fonctionnement et les enjeux de l'aide à la jeunesse. Tout d'abord en réalisant un état des lieux de la question avec différent·e·s intervenant·e·s au fait de ces services, mais également en écoutant les paroles des femmes, désireuses d'être entendues. Le séminaire, qui s'est tenu en distanciel, a réuni près de 50 personnes, membres d'organisations, professionnel·le·s du secteur, sans oublier les femmes, premières concernées.

Le but de ce travail est triple. Nous voulons à la fois être mieux informées et outillées, mais aussi comprendre le contexte social dans lequel s'inscrit le travail des services d'aide à la jeunesse avec les familles. Enfin, il nous semble pertinent d'identifier des repères et des points d'appui pour construire un travail d'éducation permanente féministe visant à renforcer les femmes dans l'exercice de leurs droits et encourager les pratiques institutionnelles d'accueil et d'accompagnement respectueuse et non-jugeante.

À travers ce travail, nous cherchons à sensibiliser les institutions, afin qu'elles tiennent compte de la

diversité des femmes, de ce qu'elles vivent et de ce qui pèse sur elles. C'est pourquoi nous promouvons le dialogue avec les institutions.

Car l'enjeu n'est rien moins que celui du droit, pour chaque personne à la prise en compte de ses réalités de vie et les besoins qui en découlent. Des besoins qui doivent être entendus et compris par les services d'aide à la jeunesse (SAJ/SPJ).

L'actualité nous rappelle l'urgence d'un travail institutionnel opérant, efficace et outillé. Afin d'éviter que des drames se (re)produisent, mais aussi parce que mères et enfants ont le droit de vivre au quotidien dans une société qui les écoute, les entend et les défend.